

## Compte-rendu du conseil des maîtres du 16 avril 2020

### Ecole primaire Cinq Chemins

La réouverture des écoles le 11 mai prochain provoque dans l'équipe toute une série d'interrogations.

En maternelle la distanciation sociale apparaît comme difficile à mettre en place. Les jeunes enfants ont naturellement des contacts physiques fréquents. Les gestes barrières seront difficilement applicables. Les élèves utilisent énormément de matériel de manipulation ; se pose donc la question de la désinfection. Les ATSEM pourront-elles poursuivre leur mission où devront-elles passer exclusivement leur temps à nettoyer tables, jeux, poignées, sanitaires...? L'organisation même du fonctionnement de l'école maternelle est intrinsèquement problématique. Les parents accompagnent tous à la même heure leur enfant et le remettent à l'enseignant à la porte de la classe ; provoquant un attroupement inévitable. L'heure de la sortie à l'école primaire entraîne aussi un regroupement devant les portails.

L'école primaire dans son ensemble est soumise aux mêmes interrogations.

La cantine pourra-t-elle continuer de fonctionner alors que les restaurants et hôtels sont fermés ?

Quels seront les critères de constitutions des groupes d'élèves ? Quelle sera la réponse de l'institution aux parents qui attendent avec impatience la reprise de l'école? Cette "sélection" ne sera-t-elle pas perçue comme une entorse à l'école républicaine gratuite et obligatoire, entraînant par la-même un ressenti négatif.

Comment les enseignants pourront-ils à la fois assurer physiquement la classe devant les élèves et en même temps poursuivre la continuité pédagogique à distance ?

Depuis le début du confinement (aucune notion nouvelle n'a dû être abordée) le programme ne pourra pas être clos. Le report sur l'année scolaire suivante dans le cadre d'une réorganisation des programmations sera-t-il possible ?

Les enseignants demandent pour la reprise de pouvoir être testés par voie sérologique ; que tous les personnels puissent être munis de masques FFP 2. De même la mise à disposition de gel hydroalcoolique doit être effective pour tous les personnels. La situation des personnels à risques doit être clarifiée.

Pour finir nous sommes dans l'attente de consignes précises afin de clarifier la situation (cf intervention du ministre).